



Grenoble, le 21 novembre 2013 – 11h

COMMUNIQUE DE PRESSE N°9

Episode neigeux Levée de l'interdiction de circulation des poids lourds

L'amélioration des conditions climatiques permet de lever l'interdiction de circulation des poids lourds (+7,5 tonnes) en Isère.

Pour rappel, les conducteurs de poids lourds doivent respecter les consignes de déstockage de la gendarmerie et du gestionnaire d'autoroute AREA pour permettre un retour du trafic à la normale sans difficulté.

Conseils de prudence :

- Limitez vos déplacements au stricte nécessaire.
- En cas de coupure d'électricité, n'utilisez pas de groupe électrogène à l'intérieur des lieux confinés tels que les maisons, hangars, garages et sous sols.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation (www.bison-fute.equipement.gouv.fr);
- Renseignez-vous sur les conditions météorologiques (www.meteofrance.com).

Contact presse :

Préfecture de l'Isère : communication@isere.pref.gouv.fr